FÉDÉRATION DES AVEUGLES ET AMBLYOPES
DE FRANCE | LANGUEDOC-ROUSSILLON

Synthèse
PROJET DE SERVICE 2024 – 2029

SESSAD

Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile

Fédération des Aveugles et Amblyopes de France Languedoc Roussillon
420, Allée Henri II de Montmorency – 34000 MONTPELLIER
☎ 04.67.50.50.60
Courriel : accueil@faf-lr.fr

www.faf-lr.fr

La FAF-LR est une association pour la défense des personnes en situation de handicap visuel. Elle est créée en 1929 (*dénommée alors L'Union des Aveugles de Montpellier et de la région*), puis élargit son action aux personnes handicapées de la vue dès 1983 ; elle prend son nom actuel en 2012.

La FAF-LR est **gestionnaire de différents services et de dispositifs médico-sociaux** en direction des enfants et leurs parents ainsi que des adultes déficients visuels.

- Un service d'Education Spécialisé et de Soins à Domicile (SESSAD) composé d'un SAFEP et d'un SAAAIS – à destination des enfants et de leurs familles. L'association intervient auprès d'enfants et de jeunes depuis 1985.
  Depuis 2007, la FAF-LR accueille des enfants avec troubles et/ou handicaps associés ; ainsi les services bénéficient de places de SESSAD renforcé depuis 2017 pour ces enfants.

- Un SAMSAH – DV (Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés) issu d'un parcours d'actions à destination des adultes initié dès 1983 et autorisé en 2010.

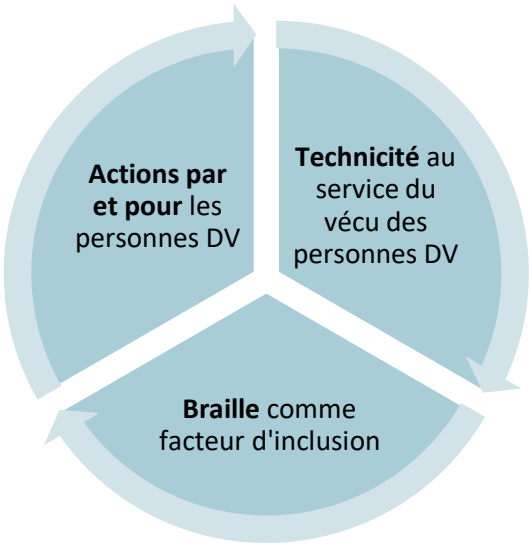
- Un SAVS – DV (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale), fruit d'une extension non importante du SAMSAH en 2019 (ouverture au 01/01/2020) – *suite à une appel à projet du Conseil Départemental de l'Hérault.*

- Un Service d'Accompagnement Pour Personnes Aveugles et gravement malvoyantes (SAPPA[1]) qui propose le suivi de personnes ne pouvant être accueillies au sein des services (critères géographiques et d'âge notamment).

- Des prestations financées par l'AGEFIPH dans le cadre de marchés attribués pour les Appui Spécifique (AS).

- Les équipes techniques conventionnées pour les MDA (MDPH) Gard et Hérault évaluent l'attribution de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) pour des aides humaines ou techniques,

Tous les professionnels des services gérés par l'association s'appuient sur les **axes fondateurs de l'identité de la FAF-LR et de ses actions :**



[1] Le SAPPA est un service non-tarifé ; il fonctionne avec des subventions et la participation des usagers.

Le « plateau technique » du SESSAD de la FAF-LR permet l'accompagnement d'enfants et jeunes présentant une déficience visuelle, au plus près de leurs besoins et sur leur(s) lieu(x) de vie.

Ces services interviennent dans un **contexte pluriel**.

Légal

- Loi 2002-2 et CASF
- Loi 2005-102 du 11/02/2005 et les décrets d'application pour l'égalité des droits et la scolarisation des enfants en situation de handicap.
- Circulaire du 2/05/2017 relative à la transformation de l'offre d'accompagnement

Technique

- Plan d'action "Ensemble pour l'école inclusive" de juillet 2018
- 3ème Schéma National d'Organisation sociale et médicosociale pour les handicaps rares 2021-2025
- Recommandations des bonnes pratiques professionnelles HAS
- Programme Régional de Santé Occitanie 2023-2028

FAF-LR

- Association gestionnaire créée en 1929, dont la gouvernance est majoritairement composée de personnes DV
- Professionnalisme et expertise reconnus sur l'ensemble du territoire - véritable "fonction ressource".
- Démarche outillée pour la qualité des prestations et son évaluation régulière dans le cadre de la **démarche Qualité et la réflexion éthique** (Comité d'éthique).

Désignation de l'établissement	**Service d'Education Spécialisée et de Soins A Domicile (SESSAD)**		
	SAFEP[2] (0-3 ans)	SAAAIS[3] (3-20 ans)	SESSAD Pro
Capacité totale	**6 places** Dont 2 dédiées à la DV avec troubles associés	**88 places** Dont 8 dédiées à la DV avec troubles associés	**4 places**
Adresses de l'établissement	420 allée II de Montmorency, MONTPELLIER 7 rue Albert Marc, BEZIERS 85 Allée Norbert Wiener, NIMES		
N° FINESS	Montpellier 34 0 79224 1 SAFEP : 4 places SAAAIS : 40 places SESSAD Pro : 2 pl.	Béziers 34 0 02886 9 SAFEP : 2 places SAAAIS : 18 places SESSAD Pro : 2 pl.	Nîmes 30 0 2018 7 SAAAIS : 30 places
Représentant légal	Sophie RIGAUD, Directrice		

1989 - Ouverture SESSAD Hérault 20 places

1993 – Extension Hérault (50 pl.) et Ouverture SESSAD Gard (30 pl.)

1995 2009 – Extensions de places

2016 – Transformation de 10 places en SESSAD RENFORCE handicaps rares

2021 – Extensions de la capacité d'accueil à 98 places

[2] SAFEP : Service d'Accompagnement Familial et d'Education Précoce.
[3] SAAAIS : Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à l'Intégration Scolaire.

LA MISSION : Le SESSAD doit de permettre aux enfants, adolescents et jeunes adultes (0 à 20 ans), déficients visuels du Gard et de l'Hérault, **d'acquérir une autonomie leur permettant de vivre pleinement leur citoyenneté, en favorisant leur inclusion sociale et scolaire, et en soutenant les familles dans ce processus.**

Le SESSAD de la FAF-LR est spécialisé pour l'accompagnement de jeunes porteurs d'une déficience visuelle, donnant lieu aux appellations spécifiques SAFEP et SAAAIS.

- **Le SAFEP intervient auprès des familles et des enfants de la *naissance* aux 3 ans de l'enfant.**
  L'équipe pluridisciplinaire intervient le plus régulièrement possible au domicile et dans tous les lieux d'accueil de l'enfant, en soutien aux parents et à la fratrie, et en appui du développement de l'enfant et de sa socialisation.

- **Le SAAAIS accompagne les enfants dès l'âge de l'entrée en scolarité et jusqu'à 20 ans** au plus tard, dans le principal objectif est de rendre l'enfant scolarisé en milieu ordinaire le plus autonome possible dans sa vie quotidienne, et de favoriser son inclusion scolaire et sociale. L'équipe intervient auprès de l'enfant, de l'adolescent et du jeune majeur, auprès de son environnement familial, et auprès des structures fréquentées par l'enfant (scolaires, spécialisés [IME, autres SESSAD], de loisirs …

Parole de jeune : « L'accompagnement proposé est parfait ! Grâce au SAAAIS, je suis devenue la personne que je suis aujourd'hui, autonome et avec des projets d'avenir. »

LE PUBLIC : L'enfant ET la famille

L' enfant, le jeune	<u>Des besoins en matière de santé somatique et psychique :</u> ➔ Des besoins en matière de fonctions <u>psychosociales</u> globales, nécessaires pour comprendre et intégrer les aptitudes permettant les interactions en société. ➔ Des besoins autour de la <u>fonction visuelle</u>, des fonctions sensorielles additionnelles (audition et proprioception) et de la voix / parole – comprendre son handicap pour l'accepter, comprendre les éventuelles évolutions… ➔ Des besoins autour des fonctions <u>locomotrices</u> : mouvements, repérage dans l'espace, mobilité, postures, stimulation sensorielle et motrice – pouvoir expérimenter et explorer (potentialités, limites). ➔ Besoins pour <u>prendre soin de soi</u>, en en ayant conscience et en faisant ce qu'il faut pour prendre soin de sa santé et pour prévenir une mauvaise santé. <u>Des besoins en matière d'autonomie</u> ➔ Des besoins en lien avec l'entretien personnel – selon l'âge de l'enfant, dans le cadre des actes de la <u>vie quotidienne</u> (hygiène, habillement, alimentation). ➔ Des besoins en lien avec les <u>relations</u> et les interactions avec autrui – la communication et l'accès à différentes formes adaptées (dont le numérique). ➔ Des besoins autour de la <u>mobilité</u> – notamment en termes de déplacements (repérage dans l'espace, trajets réguliers ou non, utilisation des transports en commun…). ➔ Des besoins autour de la prise de <u>décision</u>, adaptée et sécure – en termes d'orientation dans le temps et dans l'espace, de prise de choix et d'initiative, ou encore de gestion des aléas et des situations de stress. <u>Des besoins pour la participation sociale</u> ➔ Des besoins pour être un <u>citoyen</u> – connaître ses droits et les démarches à faire avant de devenir « adulte », savoir gérer ses ressources / un budget … ➔ Des besoins en lien avec la vie <u>scolaire</u> et étudiante et en matière d'apprentissage – comprendre les enjeux d'aller à l'école, apprendre et apprendre « autrement », utiliser les supports pédagogiques, respecter les règles sociales, trouver sa voie… ➔ Des besoins pour être une personne à l'aise dans son <u>quotidien</u> – chez soi dans son espace de vie, dans les transports et les commerces, dans des activités culturelles, de loisirs ou sportives. ➔ Des besoins pour l'insertion <u>sociale</u> – dans ses relations affectives, dans la relation à ses pairs, dans la relation aux autres.
La famille	Les besoins des familles sont repérés à plusieurs niveaux. – <u>D'information</u> : pour connaître, comprendre, mobiliser aux côtés de l'enfant ; – <u>D'appui</u> pour une mise en place cohérente des aides humaines et techniques ; – <u>D'expérimentation en sécurité</u>, notamment de leur place de « parent » d'un enfant déficient visuel : être en situation, pouvoir faire des erreurs, repérer ses capacités, identifier ses limites, oser… – <u>D'orientation et d'appui</u> en réponse à des difficultés sociales croissantes.

Pour chaque besoin identifié, l'équipe professionnelle met en place des **actions** et sollicite, dès que nécessaire, des **partenaires**.

L'EQUIPE PROFESSIONNELLE : L'accompagnement est mis en œuvre par une équipe pluridisciplinaire

- ➔ Les professionnels **d'encadrement** : Directrice – Chefs de service (un par antenne) – Responsable des Ressources Humaines – Médecin référent.
- ➔ Les professionnels de l'**accompagnement** : assistant de service social, psychomotricien – instructeur en locomotion, orthoptiste en basse vision, ergothérapeute – instructeur en AVJ, animateur en informatique adaptée, transcripteur – enseignant braille, adaptateur – infographiste, psychologue ; éducateur spécialisé, enseignant spécialisé et accompagnateur scolaire.
- ➔ Le **référent** : « fil rouge », il coordonne le projet personnalisé de l'enfant et est l'interlocuteur privilégié de la famille comme de l'équipe.
- ➔ Les professionnels des fonctions supports en **appui transversal** : Accueil, secrétariat, communication, gestion des moyens (RH, finances, locaux, équipements).

TYPE DE REUNIONS	PROFESSIONNELS CONCERNES	CONTENU	FREQUENCE
Réunion d'équipe	Animation par antenne : Chef de service Equipe	Points généraux Suivi des projets personnalisés	Hebdomadaire
Réunion des services	Animation sur chaque antenne : Directrice Ensemble des professionnels	Organisation des services, Coordination avec les services adultes, Echange entre intervenants	3x / an
Temps inter-pro	Professionnels de même métier	Partage des pratiques, veille, innovation.	Au moins 3X / an
Réunion institutionnelle	Ensemble des salariés et administrateurs	Partage d'informations et de points de vue – ateliers de travail	4 X / an
Analyse de pratiques professionnelles (APP)	Professionnels des services	Animation par un tiers, pour une réflexion distanciée et collégiale sur la pratique professionnelle.	5 séances par an

L'organisation du travail veille à la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) et à la professionnalisation constante (développement des compétences, gestion des parcours professionnels, accueil de stagiaires).

Elle promeut également le repérage et le traitement des dysfonctionnements, événements indésirables, situations de maltraitance ou violence, comme le recueil de réclamations, pour permettre une amélioration continue des prestations rendues.

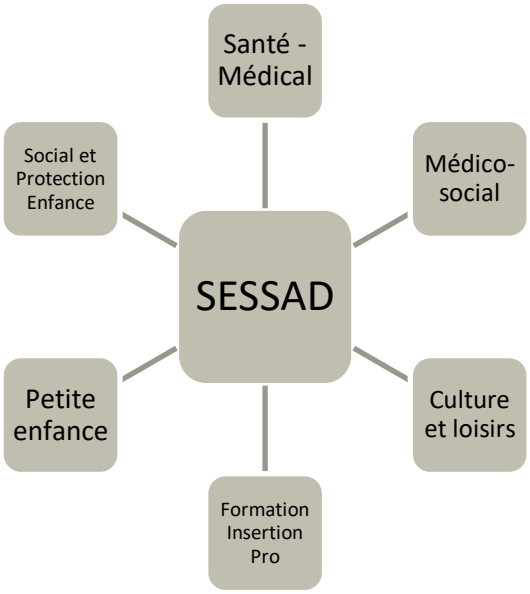
LE RESEAU ET LES PARTENAIRES :

Le SESSAD intervient sur différents territoires, grâce à ses différentes antennes ; le maillage avec différents partenaires est essentiel pour répondre aux besoins et demandes de l'enfant, du jeune et de sa famille.

Ainsi, peuvent être sollicités :

- ➔ Le réseau « naturel » de l'enfant : environnement familial, amical, scolaire et extra-scolaire / aidants si existants.

- ➔ Le réseau secondaire constitué d'acteurs avec qui des liens sont forgés au niveau institutionnel, au niveau opérationnel et au niveau individuel dans le cadre de l'activité des services. Certaines collaborations sont conventionnées (convention ou protocole).



- ➔ Le réseau institutionnel de la FAF-LR pour un appui transversal : FAF Nationale, MDA / MDPH, Communauté 360, Musée Fabre / Conservatoire de Montpellier, Comité départemental Handisport, Universités....

L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT du SESSAD

Les fondements de l'accompagnement

- ✓ **La bientraitance et la prévention de la maltraitance** - Une Charte de Bientraitance a été élaborée collégialement, et un référent Bientraitance est identifié.
- ✓ **L'approche inclusive** dans le cadre d'interventions « en tous lieux » et de propositions d'espaces d'expérimentations « sécurisés ».
  Ainsi les professionnels sont particulièrement vigilants à développer les « capacités » mutuelles de l'environnement à accueillir l'enfant et de l'enfant à vivre en société.
- ✓ **L'accompagnement « sur mesure »** à partir de la situation de l'enfant, et des **besoins exprimés / évalués de manière partagée** ; la démarche SERAFIN PH a été mise en place pour structurer l'évaluation des besoins – *grilles en appui, coconstruites par les professionnels*.
- ✓ **L'accompagnement pluridisciplinaire**, proposant différentes expertises pouvant intervenir de manière ciblée, articulées ou encore combinées (binôme).

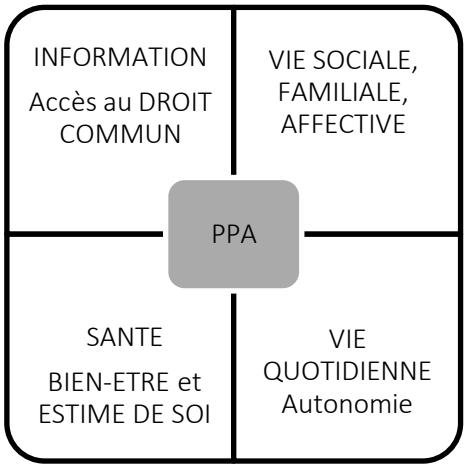
Des modes d'intervention réfléchis et pertinents

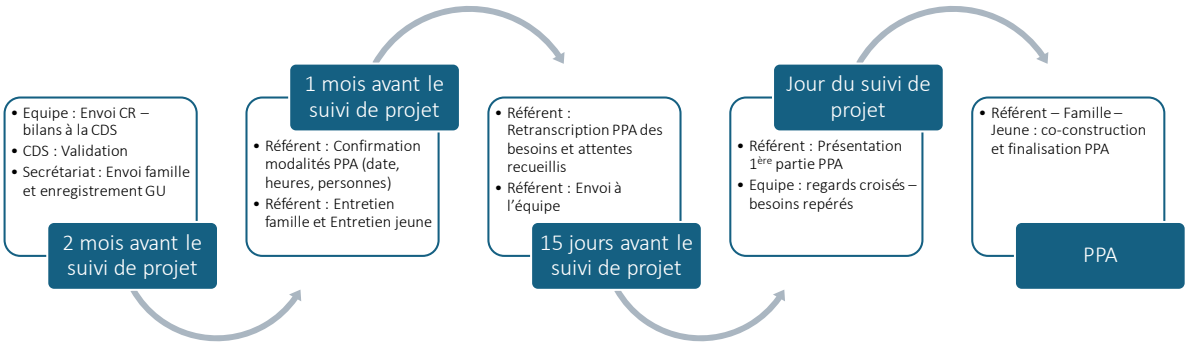
Interventions auprès et avec l'enfant, le jeune	•Intervention INDIVIDUELLE privilégiée •Ateliers et activités collectives - à visée thérapeutique •Groupe de parole, sorties ludiques...
Interventions auprès des parents / de la famille	• Rencontre à domicile et présence lors des séances • Echanges en début / fin de séance, entre les séances. • Temps collectifs (entre parents / parents-enfants).
Interventions auprès des professionnels en proximité de l'enfant	•Informations, conseil, expertise technique •Sur demande des professionnels, de la famille, de l'enfant - du jeune.
Interventions en tous lieux	• DOMICILE - en présence d'un tiers majeur. • Lieux d'accueil (crèches, ét. scolaire / spécialisé) et d'activités. • Locaux de la FAF-LR - antennes

Un accompagnement co-construit, au plus près des besoins de l'enfant, du jeune

Les professionnels interviennent dans le cadre du PPA de l'enfant – **Projet Personnalisé d'Accompagnement, co-construit avec les parents et l'enfant** (selon son âge et son degré de maturité).

- ➔ Le PPA est déployé et <u>évalué au moins une fois par an</u>.
- ➔ Il décline les <u>objectifs</u> visés et les actions à mettre en œuvre – dont les <u>prestations</u> d'accompagnement.





Ce calendrier est le cadre idéal de fonctionnement, que les équipes s'attachent à respecter.

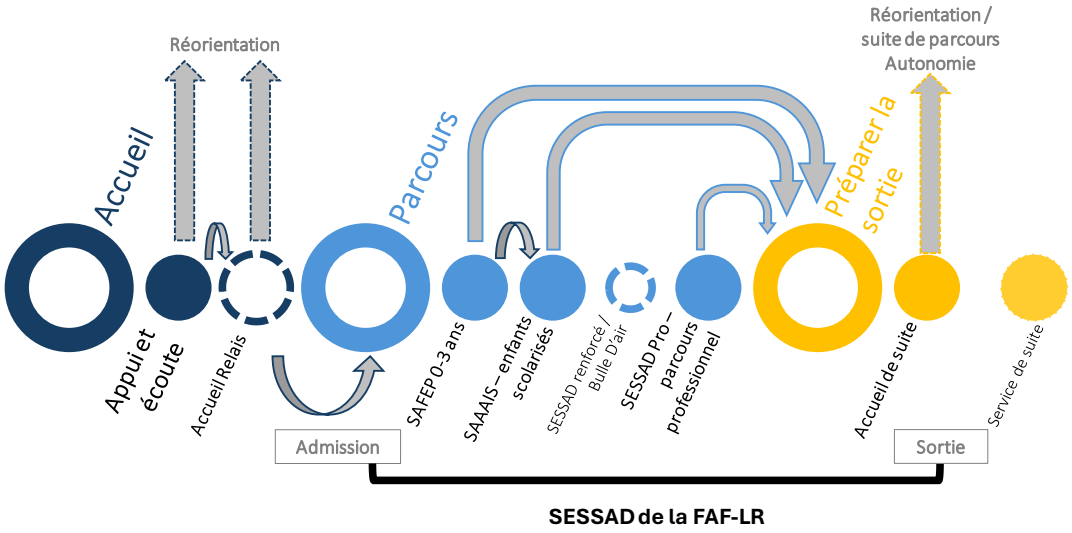
Des prestations en réponse aux besoins

PRESTATIONS PROPOSEES – selon SERAFIN PH		Accueil Relais	SAFEP	SAAAIS	SESSAD Pro	Bulle d' Air	Accueil de suite
2.1.1 - Soins somatiques et psychiques	2.1.1.1 Soins médicaux à visée préventive, curative et palliative	Préco	X	X			
	2.1.1.3 Prestations de psychologues		X	X	X	X	
2.1.2 - Rééducation et réadaptation fonctionnelle	2.1.2.1 Prestations des auxiliaires méd., des instructeurs en locomotion et avéjistes	X	X	X	X	X	
2.2.1 Prestations en matière d'autonomie	2.2.1.1 Accompagnements pour les actes de la vie quotidienne	Préco	X	X	X	X	
	2.2.1.2 Accompagnements pour la communication et relations avec autrui	Préco	X	X	X	X	X
	2.2.1.3 Accompagnements pour des décisions adaptées et la sécurité	Préco	X	X	X	X	X
2.3.1 Accompagnement pour exercer ses droits	2.3.1.1 Accompagnements à l'expression du PPA		X	X	X	X	X
	2.3.1.2 Accompagnements à l'exercice des droits et libertés	X	X	X	X	X	X
2.3.2 Accompagnement au logement	2.3.2.1 Accompagnements pour vivre dans un logement		X	X	X		X
	2.3.2.2 Accompagnements pour les activités domestiques	Préco	X	X	X		
2.3.3 Accompagnement pour exercer ses rôles sociaux	2.3.3.1 Accompagnements pour sa vie d'élève/étudiant/apprenti	Préco	X	X	X	X	X
	2.3.3.2 Accompagnements pour préparer sa vie professionnelle			X	X		X
	2.3.3.4 Accompagnements pour des activités de jour spécialisées					X	
	2.3.3.5 Accompagnements de la vie familiale, de la parentalité, de la vie affective et sexuelle		X	X		X	
	2.3.3.6 Accompagnements pour la représentation des pairs et la Pair-aidance			X	X	X	
2.3.4 Accompagnement pour participer à la vie sociale	2.3.4.1 Accompagnements du lien avec les proches	X	X	X	X	X	X
	2.3.4.2 Accompagnements pour les activités sociales et de loisirs		X	X	X	X	
	2.3.4.3 Accompagnements pour l'autonomie / les déplacements	Préco	X	X	X	X	X
2.3.5 Accompagnement en matière de ressources et d'autogestion	2.3.5.1 Accompagnements pour l'ouverture des droits	X	X	X			X
	2.3.5.2 Accompagnements pour la gestion autonomie des ressources			X	X		X
	2.3.5.3 Informations, conseils et mise en œuvre de mesures de protection des adultes						X
2.4 Coordination renforcée /cohérence parcours	2.4.1 Prestations de coordination renforcée pour la cohérence du parcours		X	X	X	X	X

Le parcours d'accompagnement

Le parcours de l'enfant est au cœur des préoccupations ; il doit être pris en compte, construit, coordonné et garanti.

Pour une mise en réalité du principe de parcours, La FAF-LR propose une « **offre de services coordonnés » et différents dispositifs**.



L'Accueil Relais est mis en place en appui des familles dont l'enfant est en liste d'attente. Le dispositif n'est pas systématiquement proposé ; il permet de répondre à des situations repérées comme particulièrement fragiles, en proposant une écoute, une expertise, voire des conseils pour des relais de prise en charge (Durée maximale : 1 an).

Le SESSAD – dès l'admission de l'enfant, propose un accompagnement ciblé selon les besoins de l'enfant. Un DIPEC est signé et un projet personnalisé d'accompagnement (PPA) est élaboré et revu au moins annuellement.

- **Le SAFEP** accueille les enfants de 0 à 3 ans environ.
- **Le SAAAIS** accueille les enfants scolarisés à partir de 3 ans et possiblement jusqu'à l'âge de 20 ans. Pour les adolescents optant pour un parcours de formation professionnelle – hors scolarité au sein d'un établissement de l'Education Nationale, l'accompagnement est possible dans le cadre de **SESSAD Pro**.
- **La Bulle d'Air** est un dispositif de SESSAD **renforcé**, et accueille des enfants dont les trouble(s) associé(s) engendrent des difficultés nécessitant un appui soutenu en termes pédagogiques et éducatifs.
- **L'Accueil de Suite** propose un accompagnement dédié à la préparation de la sortie de l'accompagnement (Durée maximale : 1 an).

Le Service de Suite est actif dès la sortie de l'enfant du SESSAD : il propose un suivi durant trois ans par l'assistant de service social (lien avec le jeune - contact annuel a minima, et appui si nécessaire).

CONCLUSION – la synthèse des orientations à 5 ans.

	Les orientations	Actions	Fiches actions
1.	Consolider l'accompagnement	Consolider les outils de l'accompagnement – accessibilité des documents. Optimiser et ajuster les modalités d'intervention. Développer le réseau partenarial.	Fiche 1
2.	Consolider et étoffer le plateau technique au service du parcours	Poursuivre la consolidation de l'Accueil Relais. Consolider l'offre de la Bulle d'Air – territoire, prestations… Structurer l'Accueil de Suite. Structurer et outiller l'accompagnement des adolescents et jeunes adultes : SESSAD Pro, Passer'Ailes…	Fiche 2
3.	Développer le « pouvoir d'agir » des acteurs	Développer la Pair-Aidance Développer la participation des jeunes et leur appropriation des espaces et outils offerts. Consolider les conditions de travail et d'exercice des professionnels : développement des compétences, optimisation des organisations de travail, partage d'informations et écrits professionnels.	Fiche 3